Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 33 (1895)

Heft: 17

Artikel: Accusée injustement

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-194904

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Suisse: un an . . 4 fr. 50 six mois . 2 fr. 50 ETRANGER: un an . 7 fr. 20

On s'abonne au Bureau du Conteur, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du fer jan-vier, du fer avril, du fer juillet et du fer octobre.

PRIX DES ANNONCES :

du canton, 15 c., de la Su sse, 20 c.; de l'Etranger, 25 c. la ligne ou son espace.

Accusée injustement.

Cette pauvre lune rousse, qu'on accuse annuellement de méfaits, de désastres, dont elle est bien innocente, a commencé, cette année, le 25 avril et finira le 24 mai

« Cette information, nous dit le Petit Marseillais, laissera froids les habitants des villes, mais elle intéressera vivement les campagnards, qui redoutent la lune rousse comme la peste, et lui attribuent, avec une conviction profonde, les gelées tardives qui ravagent les cultures.

» La lune rousse est la lune qui, commençant en avril, devient pleine soit à la fin de ce mois, soit plus ordinairement dans le commencement de mai. Elle figure officiellement dans la connaissance des temps et mérite, à ce titre, une mention spéciale. Lorsqu'une députation du Bureau des longitudes alla présenter à Louis XVIII la connaissance des temps et son premier annuaire, le monarque demanda brusquement à Laplace de lui expliquer ce que c'était que la lune rousse et quelle était son action sur les récoltes. Laplace, consterné, avoua son ignorance et alla consulter son collègue Arago, qui consulta à son tour les jardiniers du Jardin des Plantes. Ceux-ci lui répondirent sans hésitation que la lune rousse gelait les plantes et devait son nom à la couleur roussâtre que prenaient les malheureux bourgeons, sous l'influence néfaste de notre blafard satellite.

» Il est impossible de nier qu'il ne se produise, au cours de la lune rousse, des gelées tardives et désastreuses, mais la lune n'est pas responsable de ces méfaits; elle assiste à leur perpétration, et voilà tout; la pauvre lune n'émet pas de rayons frigorifiques, dont les thermomètres les plus délicats n'ont jamais pu constater l'existence. Voici la simple explication du fait, bien connue, mais souvent oubliée, comme toutes les choses connues. Pendant le jour, les objets placés à la surface du sol absorbent la chaleur du soleil; pendant la nuit, par l'esset du rayonnement, ils se refroidissent, et deviennent ainsi, dans certains cas, plus froids que l'atmos-

phère qui les environne. Les plantes n'échappent pas à cette loi. Dans les nuits d'avril et de mai, la température de l'air n'est souvent que de 4 ou 5 degrés au-dessus de zéro; les plantes, en se refroidissant de plusieurs degrés par suite du rayonnement nocturne, gèlent et roussissent, sans que le thermomètre ait marqué zéro. Et comme à ce moment la lune brille de tout son éclat, les cultivateurs, consternés, attribuent la gelée à l'astre des nuits, puisqu'ici bas il faut toujours un responsable.

» Le rayonnement n'a lieu que lorsque l'atmosphère est sereine, c'est-àdire dégagée de nuages. La pauvre lune ne brille que dans ces conditions, et voilà pourquoi c'est à elle qu'on attribue la gelée. »

Un de nos lecteurs nous communique cette amusante petite histoire:

« Un de nos amis, produisant en séance auditive le phonographe Edison, s'adressait dernièrement au directeur d'un établissement d'instruction. Il lui demande l'autorisation de présenter l'appareil aux élèves, en lui expliquant dans tous ses détails le fonctionnement de l'invention du grand électricien.

» Le directeur de l'établissement, après avoir longtemps réfléchi, le menton appuyé dans la main:

» - Désolé, monsieur, impossible de vous accorder la faveur que vous sollicitez, car, en ce moment, mes élèves prennent une leçon d'arboriculture, et ils n'ont pas le loisir de se faire photographier. »

Lo vettreli.

Dein on veladzo eintrè lo Talent et la Meintua, lài avâi, y'a on part d'ans, on pàysan qu'avài houit z'einfants, quatro valets et quatro felhiès; et coumeint n'avài què cauquiès bocons dè terra et on tot petit tsédau, ne poive pas gardâ pè l'hotò tota ellia ribandée et décidà avoué sa fenna d'einvoyi lo sécond dài bouébo, lo Fréderi, appreindrè on état dein lo canton dè Berna; et coumeint lo gaillà avài dào gout po tsapoudzi lo bou, on lo menà tsi on maitrè menuisier. Aprés chix mái, lo Fréderi profità dão

bounan po châi reveni férè on tor. Trovà son pérè que foumâvè sa pipa su la cavetta tot ein débliotteint dè la bliantsetta po férè dâi reméssès po la grandze et po l'étrablio, et aprés avâi de bondzo et medzi on bocon dè pan et dè toma, racontà coumeint sè trovâvè et coumeint cein allâvè per tsi lè ïâïà.

Tot ein déveseint, ye fe à son pére:

- Tè foudrâi prâo mè bailli cauquiès francs po quand retornéri, kâ ne pu pas restâ lé sein ardzeint.
- Eh! mon pourro bouébo, se fe lo pére, que vâo-tou que tè bailléyo! n'ein pas onna centime pè l'hotô!
- Eh bin, lâi repond lo valet, que n'étâi pas tant coumoûdo, se te ne vào pas mè bailli oquiè, mè tio.

Et aprés avâi cein de, ye tracè âo pâilo d'amont iô étâi lo vettreli à son frârè, lo décrotsè dâo clliou, preind onna cartouche dein la giberna, revint avau et tserdzè l'ârma per dévant son pére po férè état dè sè fottrè bas; kâ sè peinsâvè que lo vilhio lo laissérâi pas férè et que lâi baillérâi cauquiès centimes.

Quand l'a z'u fini dè tserdzi, lo pére, sein s'émochenâ et sein trairè sa pipa dâo mor, sè lâivè, pousè sa bliantsetta et lâi fà:

- Atteinds on petit momeint, Fréderi, et laisse-mè sailli que dévant, kà ne mè fio rein tant à clliâo novés fusi.

La langue allemande à Lausanne, en 1830. - Si nous en jugeons par les lignes suivantes que nous empruntons au Nouvelliste Vaudois de cette année-là, l'étude de la langue allemande était encore bien loin de prendre place dans nos programmes scolaires, et les Vaudois qui la parlaient ou la comprenaient étaient très rares.

Aussi l'annonce d'un cours public de langue allemande, par M. J. Lochmann, ce respectable vieillard encore en très bonne santé, aujourd'hui, et d'un caractère toujours si aimable et gai, fut-elle accueillie comme une vraie nouveauté dans notre ville:

Dans un moment où l'étude des langues vivantes semble prendre faveur dans notre pays, disait le journal que nous citons, le cours de langue allemande que vient d'ouvrir M. Lochmann mérite de fixer l'attention